

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



18054658



21 MARS 2018

Greffier

N° d'entreprise : 0630 815 843

Dénomination

(en entier) : **INSER'NET**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

Siège : Grand'Route, 231 4400 Flémalle

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Délégation à la gestion journalière et droits de signature pour les paiements bancaires

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 5 mars 2018

La Présidente déclare la réunion ouverte à 18h10 et constate que le Conseil est réuni en conformité avec les statuts de l'entreprise.

3. Délégations spéciales du Conseil d'administration pour les droits de signature sur les comptes et la gestion journalière (article C.2. du ROI).

L'article C.2. du ROI prévoit que les droits de signature sur les comptes bancaires font l'objet d'une délégation donnée par une délibération spéciale du Conseil d'administration.

Délibération spéciale :

Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité Monsieur KOEUNE Damien, dès son entrée en fonction, directeur et délégué à la gestion journalière. Monsieur KOEUNE partagera cette fonction avec Monsieur Stéphane BERCK jusqu'à la fin de contrat de ce dernier prévue le 13 avril 2018 (fin du préavis).

Le Conseil d'administration donne délégation à l'unanimité à Monsieur KOEUNE Damien, dès son entrée en fonction comme directeur et délégué à la gestion journalière, pour les paiements inférieurs ou égaux à 2.500 € et conjointement au directeur et à la Présidente, Madame Catherine Mégali, ou au Vice-Président, Monsieur Philippe Freson, pour les paiements supérieurs à 2.500 €.

Les droits de signature de Monsieur Stéphane BERCK sur les comptes bancaires seront supprimés dès la fin de son contrat de travail prévue le 13 avril 2018 (fin du préavis).

4. Désignation du représentant d'INSER'NET SCRL FS pour la gestion journalière de l'Agence Locale pour l'Emploi de Flémalle ASBL.

Le Conseil d'administration désigne Monsieur KOEUNE Damien comme représentant d'INSER'NET SCRL FS pour la gestion journalière de l'Agence Locale pour l'Emploi de Flémalle ASBL à partir du 13 avril 2018 à la place de Monsieur Stéphane Berck. Il reprendra les droits de signature de Stéphane BERCK sur les comptes bancaires de l'Agence Locale pour l'Emploi de Flémalle ASBL à partir du 13 avril 2018.

**MEGALI Catherine
Présidente**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/04/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature